



**COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA F.F.C.
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Samedi 10 décembre 2016
à Chatenay-Malabry (92)**

Sous la présidence de M. Patrice ROY, président du Comité d'Ile de France, secrétaire général de la F.F.C.

En présence de MM. Jean-François MAILLET, secrétaire général, secrétaire de séance – Jacques REGNIER, trésorier général – Claude CRAMETE, vice-président délégué – Alain BRISEUX, Jean Pierre PEGURRI et Gérard PHILIPPE, vice-présidents.

MM. Gilles ARDIN – William BASTIT – Mme Josette DA SILVA PEREIRA – MM. Alain DERLY – Olivier FAGES – José GOUERE – Mme Evelyne LEMOINE – M. Marc LOUIS – Mme Colette NORDMANN

Membres excusés : MM. Marc ANSERMIN – Lucien BOUNIOL – Rodolphe CRAMETE – Franck STUMPF

Invités excusés : M. Francis COQUOZ, Conseiller Technique Sportif Régional

ASSOCIATIONS CONVOQUEES = 176 (361 voix) – ASSOCIATIONS PRESENTES = 62 (173 voix)

75 – PARIS :

PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE (4 voix) – US METRO TRANSPORTS (3 voix)

77 – SEINE ET MARNE :

ESC MEAUX (4 voix) – JS FERTE GAUCHER (4 voix) – TEAM PELTRAX – CSD (3 voix)- LE MEE SPORTS (1 voix) – VC SAINT-MAMMES (1 voix) – LAGNY PONTCARRE CYC. (4 voix) – VAL BMX (3 voix) – BC CHELLES (4 voix).

78 – YVELINES :

S.V.P. (4 voix) – BC ST NOM LA BRETECHE (2 voix) – OFF ROAD CYCLISTE D'EPONE (3voix) – VOISINS BMX CLUB (6 voix) – EC VELIZY 78 (2 voix) – EC DU HOUDANAIS (3 voix) – US MAULE CYCLISME (3 voix) – US POIGNY RAMBOUILLET (2 voix) – VC MONTIGNY BRETONNEUX (6 voix) – CFC DES SAPEURS POMPIERS (1 voix).

91 – ESSONNE :

VC SAVIGNY SUR ORGE (2 voix) – CC IGNU PALAISEAU 91 (3 voix) – EC MONTGERON VIGNEUX (4 voix) – VC MASSY PALAISEAU BC (2 voix) – MONTGERON BC (4 voix) – AC ORSAY (2 voix) – MOTARDS ILE DE FRANCE (1 voix) – OC GIF VTT (2 voix) – TEAM CYCLISTE MORANGIS (1 voix).

92- HAUTS-DE-SEINE :

CSM PUTEAUX (3 voix) – A.C.B.B. (3 voix) – CSM CLAMART (4 voix) – CSM VILLENEUVE GARENNE (2 voix).

93 – SEINE SAINT DENIS :

EC NEUILLY PLAISANCE (3 voix) – CM AUBERVILLIERS 93 (4 voix) – BC NOISY LE GRAND (4 voix) – USM GAGNY (3 voix) – ACCTB SEVRAN (1 voix) – EC AULNAY (3 voix) – ES GERVAIS LILAS (3 voix) – SE PAVILLONNAIS (1 voix) – CS VILLETANEUSE (3 voix) – US MONTFERMEIL (1 voix) – ES STAINS (2 voix) – BLANC MESNIL SC CARAIBES (1 voix).

94 – VAL DE MARNE :

TEAM 94 VILLENEUVOISE (2 voix) – US CRETEIL (4 voix) – US ALFORTVILLE CYCLISME (2 voix) – BMX SUCY 94 (4 voix) – VC VINCENNES (2 voix) – UC BORDS DE MARNE (2 voix) – AV THIAIS (3 voix).

95-VAL D'OISE :

BCVO FRANCONVILLE (4 voix) – US DOMONT CYCLISME (3 voix) – ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95 (3 voix) – OLYMPIQUE C.V.O. (4 voix) – A. SOISY ENGHEN LA BARRE (3 voix) – PARISIS A.C. 95 (5 voix) – TEAM BIKE CHAUMONTEL (1 voix) – BC ERAGNY (4voix) – EC GOUSSAINVILLE PUISEUX (1 voix) – LES SANGLIERS DU VEXIN (1 voix).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et souhait de bienvenue par le président Patrice ROY
2. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
3. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19/12/2015
4. Rapport moral présenté par le secrétaire général, Jean-François MAILLET (approbation)
5. Rapport du médecin régional, Colette NORDMANN
6. Rapport de l'exercice financier 2015/2016 présenté par le trésorier général, Jacques REGNIER
7. Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2015/2016
8. Rapport spécial du commissaire aux comptes
9. Approbation et quitus du rapport financier 2015/2016
10. Présentation du budget prévisionnel 2016/2017 par le trésorier général, Jacques REGNIER
11. Approbation du budget prévisionnel 2016/2017
12. Désignation de six titulaires et six suppléants éventuels pour l'A.G. de la F.F.C.
13. Remise de diverses médailles régionales et fédérales par le président Patrice ROY
***** pause*****
14. A l'issue du dépouillement des bulletins de vote, annonce des résultats obtenus par les candidats en général dont ceux appelés à former le futur comité directeur du CIF
15. Les membres élus, se réunissent à huis clos, pour désigner en leur sein, le candidat au poste de président du Comité régional pour la mandature 2017/2020
16. Annonce du nom du candidat au poste de président du Comité régional et ouverture du scrutin
17. A l'issue du dépouillement, annonce des résultats obtenus par le candidat.
18. Le nouveau président, s'adresse à l'assemblée.
19. Clôture des travaux de l'Assemblée générale par le président élu.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A 8h57, le président Patrice ROY, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, puis s'adresse ainsi à l'Assemblée :

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur et Présidents Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Avant de déclarer ouverte cette 72^{ème} Assemblée Générale, je tiens à remercier la direction du CREPS de Chatenay-Malabry de nous accueillir dans leur structure, comme tous les quatre ans en année électorale ici dans les Hauts-de-Seine, après avoir tenu nos AG dans l'ensemble des départements franciliens.

Au cours de la dernière mandature, nos AG se sont déroulées en effet en juin 2013 sous forme d'Assemblée Générale extraordinaire à Saint-Quentin-en-Yvelines puis à Mennecy (91), celle de 2014 se déroula à Gagny (93) et celle de 2015 à Créteil (94).

Nous avons donc en l'espace de deux mandatures organisés nos AG dans chacun des huit départements franciliens.

Je voudrais dans un premier temps remercier également nos départements qui ont tous contribué au cours de la saison passée à l'organisation de diverses épreuves officielles qui leur ont été confiées selon le système tournant mis en place par la commission « route » depuis de nombreuses années.

Nous voici donc dans un lieu mythique, le CREPS de Chatenay-Malabry, haut lieu de rassemblement du sport de haut niveau francilien regroupant pas moins de quinze disciplines, dont bien sûr notre pôle espoir depuis la rentrée 2013. Situé à quelques encablures de la piste BMX de Massy et du vélodrome olympique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Merci à Monsieur Mathias LAMARQUE, Directeur de ce complexe pour son accueil.

2016 fut encore une année noire au niveau des disparitions de personnes appartenant à notre grande famille du cyclisme francilien, c'est ainsi que nous avons enregistré les décès :

- de Reine BEIGNET (VCLG), doyenne nationale des licenciés à l'âge de 107 ans en janvier dernier ;
- de Claude HEUZE ancien chronométreur fédéral à l'âge de 84 ans ;
- de Jean Pierre ARNAUD, Président fondateur du Team Peltrax et du club de Dammarie les Lys à l'âge de 73 ans ;
- de Claude DELAGE commissaire national et Président d'honneur et fondateur du VC PONTCARRE qui deviendra le club actuel fusionné de LAGNY PONTCARRE CYCLISME
- de Madame Yvette PERRONNO dirigeant au CSM PUTEAUX et épouse de René, Vice-Président de ce grand club francilien ;
- d'André RICHARD, ancien commissaire national et Président de BOULOGNE BILLANCOURT CYCLISME ;
- de Robert LEBASTARD, ancien Président du CSM PERSAN durant 50 ans ;
- de Jacques MILHAS, ancien Vice-Président de l'EC TORCY PONTAULT

- de Guy DELHAYE, dirigeant de l'US DOMONT CYCLISME.

Une véritable hécatombe de disparitions regrettées.

Année bleue fleur de lys ! Au regard des ... Médailles dorées, argentées ou bronzées glanées au cours des épreuves officielles (régionales, nationales, européennes ou mondiales) toutes catégories et disciplines confondues et dont notre Secrétaire Général et notre CTS, se feront certainement écho dans quelques instants. L'ensemble de ces résultats étant concrétisés par la 3^{ème} place du CIF sur le podium du classement général 2016 des championnats de France des Comités Régionaux (toutes disciplines). Le trophée sera remis par notre Président Fédéral dans le cadre de l'Assemblée Générale FFC au CNOSF en mars prochain.

Qu'il me soit permis de féliciter ou de remercier l'ensemble des dirigeants toutes disciplines confondues qui ont œuvré au travers de cette saison passée à tous les niveaux de responsabilité et qui ont largement contribué auprès de nos compétiteurs à ce panel de réussite sportive 2016.

Il y a à peine une dizaine d'année le cyclisme francilien faisait sourire, aujourd'hui il fait envie comme en témoin ses résultats.

Il nous faut néanmoins continuer nos efforts, en développant et en créant des structures de haut niveau qui aujourd'hui nous font défaut, ce sera l'un de nos principaux axes de développement pour les années à venir.

Nous poursuivrons également le développement de l'ensemble de nos disciplines à tous les niveaux en espérant tirer vers le haut celles qui aujourd'hui sont en capacité de faire progresser notre cyclisme francilien.

Comme vous pouvez le constater, un grand nombre de chantiers peuvent voir le jour pour cette prochaine mandature, l'Ile de France n'a pas été concerné par la fusion des régions, cela veut dire que de la 4^{ème} place en termes de licenciés, nous allons nous retrouver aux environs de la 8^{ème}.

Cela doit par conséquent nous inciter à démontrer notre savoir-faire en termes de développement de nos activités et de nos licenciés.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale électorale étant très chargé, nous commencerons par le rapport moral du Secrétaire Général, Jean-François MAILLET, suivi du compte rendu technique de notre CTS et du rapport financier ainsi que du budget prévisionnel présenté par notre Trésorier Général Jacques REGNIER.

Suivront une courte intervention du Président régional élu à l'issue de la publication des résultats et de la remise traditionnelle des médailles.

Tout ceci en parallèle des opérations électorales dirigées par Jean Pierre PEGURRI.

Je vous remercie de votre attention et déclare officiellement ouverte la 72^{ème} Assemblée Générale du CIF en commençant par le vote pour l'approbation du compte rendu de notre dernière AG du 18 décembre 2015 que je soumetts à vos suffrages.

Patrice ROY
Président du Comité d'Ile de France de la F.F.C.



Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Passant à l'ordre du jour spécifique pour cette assemblée, le Président propose ensuite aux délégués de renouveler le mandat des commissaires aux comptes actuels, le cabinet Cauchy-Chaumont et Associés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président donne la parole au Secrétaire Général, Jean-François MAILLET, pour donner lecture du rapport moral.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mes chers collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à Chatenay-Malabry pour la 72^{ème} Assemblée générale de notre Comité régional. Comme en 2013, cette assemblée sera marquée par le renouvellement des membres du Comité directeur. C'est donc un rendez-vous important pour la vie de notre Comité auquel vous êtes conviés aujourd'hui.

Avant de commencer mon rapport, je vous invite à observer un moment de recueillement afin de saluer la mémoire de tous ceux qui nous ont quitté cette année.

Voyons maintenant ensemble la rétrospective de cette année écoulée, à travers quelques chiffres.

1. LES EFFECTIFS

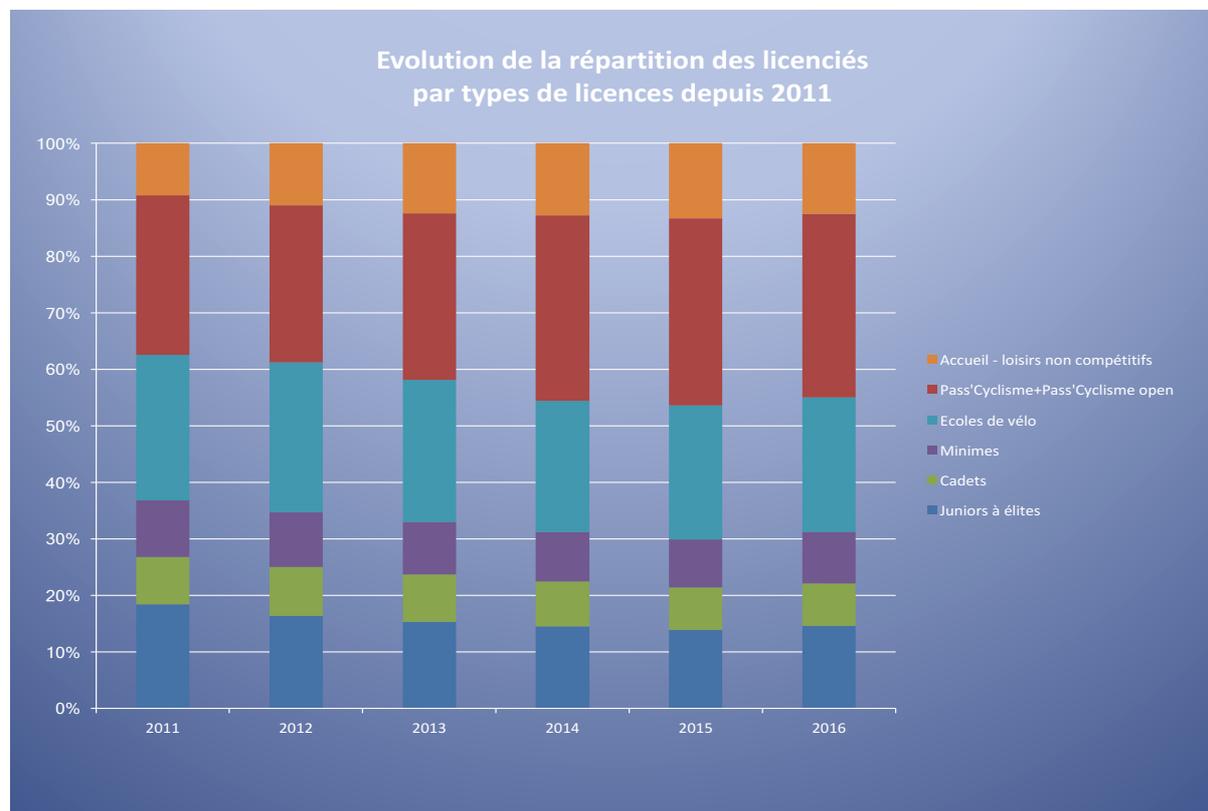
Nous observons, pour l'année 2016, une baisse du nombre des clubs en Ile de France, passant de 183 à 176 unités. Onze associations ne se sont pas affiliés, contre quatre créations.

Nous retombons ainsi légèrement en-deçà du niveau atteint en 2014.

1.1 Comparaison par type de licences

8.045 licences ont été délivrées cette saison, ce qui représente une perte de 112 licenciés par rapport à 2015, soit -1,4 %.

C'est principalement les licences Pass'Sport Nature, Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme open qui sont en baisse, ces deux dernières au bénéfice de la catégorie junior, du fait du changement de la réglementation fédérale.



Dans le détail :

	2016	Rappel 2015	Evolution	
TOTAL COUREURS	6827	6922	-95	-1%
Elite professionnel	28	27	+1	4%
1ère catégorie	53	43	+10	23%
2ème catégorie	87	114	-27	-24%
3ème catégorie	518	528	-10	-2%
Junior	312	250	+62	25%
Pass'Cyclisme open	306	369	-63	-17%
Pass'Cyclisme	1911	1926	-15	-1%
Cadet	513	518	-5	-1%
Minime	623	592	+31	5%
Benjamin	590	596	-6	-1%
Pupille	513	555	-42	-8%
Poussin	396	357	+39	11%

Prélicencié	123	129	-6	-5%
Pass'Sport Nature	194	250	-56	-22%
Pass'Cyclo sportive	351	363	-12	-3%
Pass'Sport Urbain	1	1	0	0%
Pass'Loisir	304	304	0	0%
Licence accueil	4	0	+4	

Il est intéressant de constater que le nombre de coureurs a évolué favorablement de 13 % par rapport à 2011, soit +805 licenciés, surtout dans les catégories de jeunes et en loisirs.

Du côté des dirigeants, la baisse se poursuit, mais de manière plus atténuée que l'an passé.

	2016	Rappel 2015	Evolution	
TOTAL DIRIGEANTS	951	969	-18	-2%
Encadrement	758	805	-47	-6%
Arbitre international	4	3	+1	33%
Arbitre fédéral	12	12	0	0%
Arbitre national	40	35	+5	14%
Arbitre régional	16	17	-1	-6%
Arbitre jeune	0	0	0	
Arbitre école de vélo-BMX	30	37	-7	-19%
Arbitre club	19	1	+18	1800%
Direction Cyclisme pro	16	17	-1	-6%
Encadrement Cyclisme pro	47	35	+12	34%
Service secteur pro	9	7	+2	29%

Les autres licences évoluent de manière marginale :

	2016	Rappel 2015	Evolution	
TOTAL AUTRES	267	266	+1	0%
Animateur	8	6	+2	33%
Chauffeur	79	83	-4	-5%
Motard	117	114	+3	3%
Signaleur	30	23	+7	30%
Sympathisant	30	36	-6	-17%
Personnel vacataire	3	4	-1	-25%

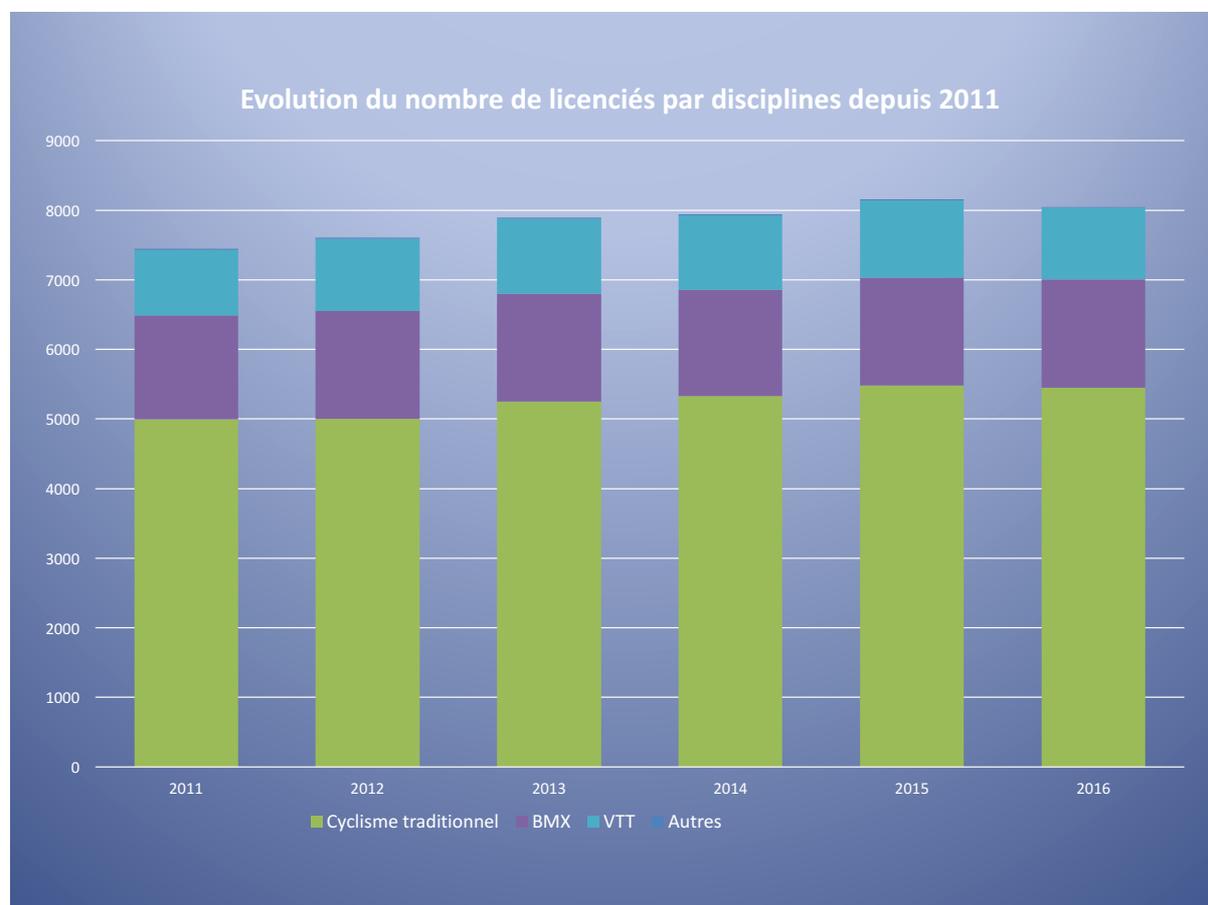
Enfin, il est à noter que les licences individuelles sont au nombre de 195 en Ile de France, à un niveau inchangé par rapport à l'an passé, et que 1.702 licences ont été délivrées cette année à de nouveaux licenciés, ce qui représente 21 % de l'effectif total, principalement chez les jeunes et en loisirs.

1.2 Comparaison par discipline

La répartition par discipline dans notre Comité s'établit ainsi pour 2016 :

- 67,7 % pour le cyclisme traditionnel
- 19,4 % pour le BMX
- 12,8 % pour le VTT
- 0,1 % pour les autres disciplines

C'est surtout le VTT qui souffre, avec une perte de 85 licenciés, un phénomène largement expliqué par la non-affiliation de trois clubs qui se consacraient à cette discipline.



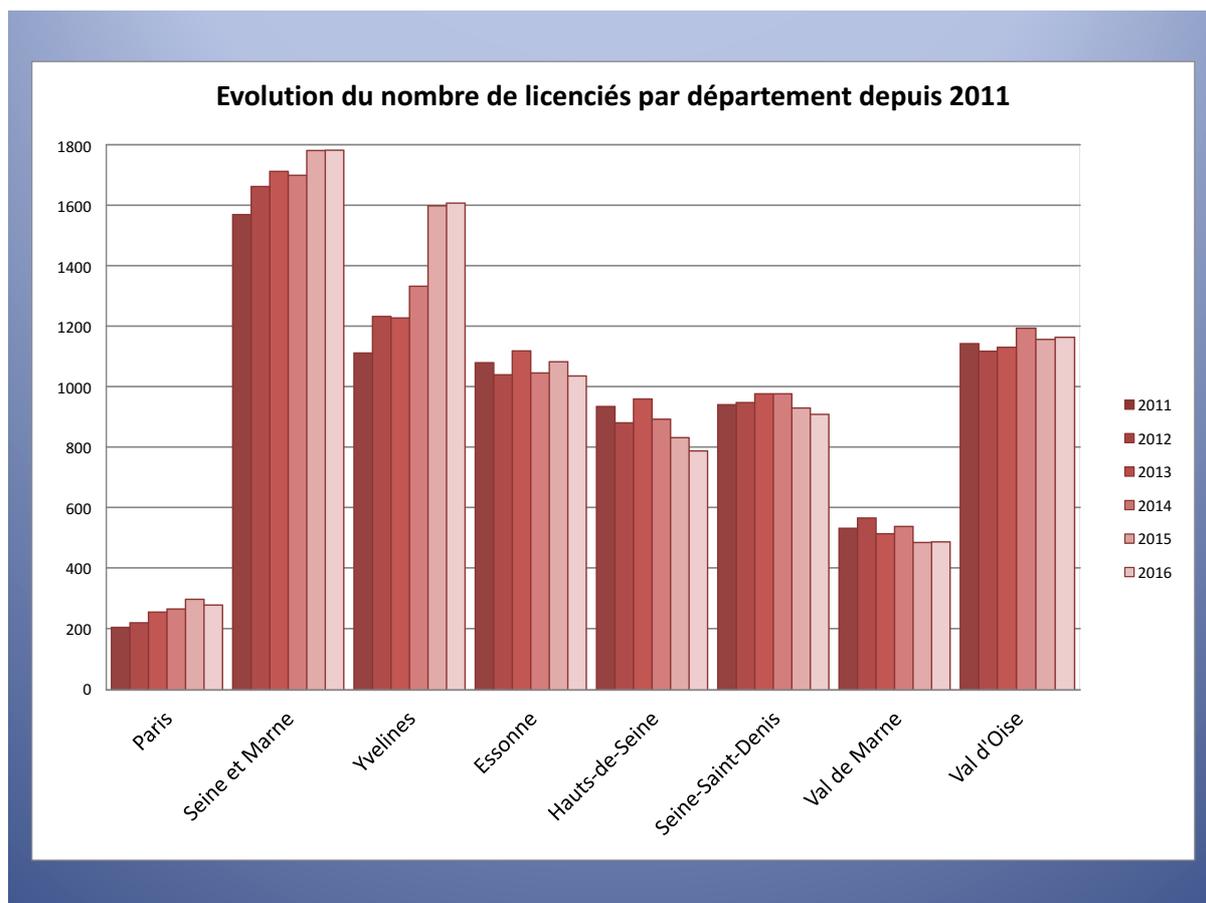
	2016	Rappel 2015	Evolution	
Cyclisme traditionnel	5449	5480	-31	-0,6%
BMX	1558	1550	+8	0,5%
VTT	1027	1112	-85	-7,9%
Autres	11	15	-4	-30,8%

1.3 Cyclisme féminin

755 dames sont licenciées en Ile de France, soit une baisse de cinq. Elles représentent 9,4 % de l'effectif total.

1.4 Répartition par département

La baisse des licenciés, par le prisme des départements, est surtout marquée à Paris, en Essonne, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis. Les autres restent stables.

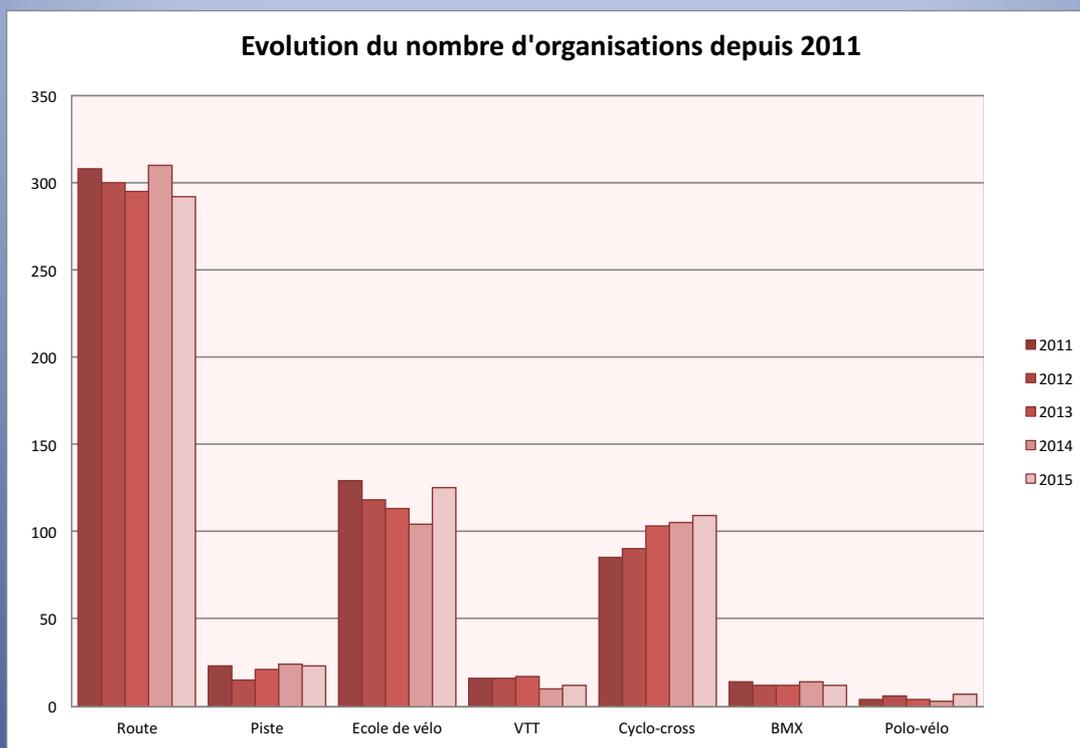


	2016	Rappel 2015	Evolution	
Paris	277	296	-19	-7,5%
Seine et Marne	1782	1781	+1	0,1%
Yvelines	1607	1598	+9	0,7%
Essonne	1035	1082	-47	-4,2%
Hauts-de-Seine	787	831	-44	-4,6%
Seine-Saint-Denis	908	929	-21	-2,2%
Val de Marne	486	484	+2	0,4%
Val d'Oise	1163	1156	+7	0,6%

Depuis 2011, ce sont surtout la Seine et Marne et les Yvelines qui connaissent la progression la plus importante. Les départements de la petite couronne voient plutôt leurs effectifs baisser.

2. LES ORGANISATIONS

Du côté des organisations, les tendances sont différentes selon les disciplines. Les épreuves sur route ont dû subir des contraintes sécuritaires plus fortes de la part des Préfectures, ce qui a entraîné des annulations. Annulation également sur la piste, où le nombre de participants a diminué ces dernières années, rendant impossible la tenue de ces réunions pour les organisateurs. A contrario, les écoles de vélo, le polo-vélo et le cyclo-cross sont en hausse.



	2016	Rappel 2015	Evolution	
Route	278	292	-14	-4,8%
Piste	20	23	-3	-13,0%
Ecole de vélo	131	125	+6	4,8%
VTT	12	12	0	0,0%
Cyclo-cross	123	109	+14	12,8%
BMX	12	12	0	0,0%
Polo-vélo	13	7	+6	85,7%

589 épreuves auront ainsi été organisées en 2016, soit 9 de plus que l'an passé.

La ventilation de nos épreuves au niveau régional s'établit ainsi :

- 47,2 % pour la route
- 3,4 % pour la piste
- 22,2 % pour les écoles de vélo
- 2 % pour le VTT
- 20,9 % pour le cyclo-cross
- 2 % pour le BMX
- 2,2 % pour le polo-vélo

Sans pouvoir les citer tous, je tiens ici à remercier, au nom du Comité régional, tous les clubs et Comités départementaux, qui ont été les organisateurs des différentes épreuves officielles inscrites au calendrier régional.

3. LES RESULTATS

Une nouvelle fois, le Comité d'Ile de France est parvenu à se hisser sur le podium du Championnat de France des comités régionaux, en 3^{ème} position derrière Rhône-Alpes et la Bretagne. La tâche sera plus ardue ces prochaines années après la fusion des nouvelles régions, qui équilibrera les forces en présence.

La première place nationale obtenue, une nouvelle fois encore, sur la piste démontre bien la qualité de la détection et de la formation de nos athlètes par l'Equipe Technique Régionale de Francis COQUOZ, qui sait utiliser au mieux ce formidable Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines que beaucoup de régions nous envient.

A la lecture des résultats obtenus cette année sur les podiums internationaux et nationaux, nous pouvons dresser un bilan satisfaisant des performances de nos coureurs. Si les Jeux Olympiques de Rio, événement phare de l'année 2016, n'ont pas été à la hauteur de nos attentes en termes de médailles, il ne faut cependant pas oublier les titres remportés par de tous jeunes licenciés dont l'avenir promet beaucoup. Je pense notamment ici à Nicolas VALLEE, champion du Monde en VTT trial, ou encore à Mathilde GROS, championne d'Europe sur piste. Je ne pourrai ici tous les citer, tant les talents sont nombreux au sein de nos clubs.

Mon souhait est, qu'à l'image de ces juniors qui ont su courir en équipe pour remporter le titre national sur route à Civaux cet été, nous nous réunissions pour construire un projet sportif ambitieux dans lequel chacun aura pris part. La tâche peut paraître immense, mais ne doutons pas de nos forces.

4. ACTIVITES GENERALES

Je terminerai mon rapport en remerciant tous mes collègues qui, durant ces quatre années, ont œuvré au sein du Comité directeur. Je tiens à rendre hommage à ceux qui vont nous quitter, et notamment à Jean Pierre PEGURRI, secrétaire général pendant de nombreuses années, à Gérard PHILIPPE, vice-président chargé du BMX, et à Lucien BOUNIOL.

A l'issue du scrutin d'aujourd'hui, de nouveaux membres vont faire leur entrée dans le Comité directeur. Tous, nous aurons pour mission de servir au mieux les intérêts du cyclisme fédéral dans notre région.

De nouvelles élections seront néanmoins organisées lors de la prochaine Assemblée générale, pour compléter les collègues VTT et dames qui n'ont pas été pourvus.

Je rappelle à toute fin utile que chaque licencié peut présenter sa candidature pour faire partie des commissions, qui seront mises en place dans les prochaines semaines.

Je tenais enfin à saluer nos collaborateurs pour le travail réalisé, et à souhaiter une bonne retraite à Maria MONTEIRO qui nous quitte à la fin du mois.

Il me reste à vous remercier de votre attention, et à vous souhaiter une heureuse année et une très bonne saison 2017 à tous.

Jean-François MAILLET
Secrétaire Général du Comité d'Ile de France de la F.F.C.



Mis aux voix, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Après avoir remercié Jean-François MAILLET, le Président donne la parole au Dr Colette NORDMANN, médecin régional.

Bien qu'en poste depuis 2010, Colette NORDMANN souhaite rappeler ses missions parfois méconnues.

Elle commence par les demandes de descente de catégories, en baisse néanmoins ces dernières années.

Le médecin régional aborde ensuite la surveillance médicale règlementaire. Les contrôles ont concerné 73 coureurs en 2016, nombre en baisse ces dernières années en raison des restrictions budgétaires.

Enfin, elle fait le point sur l'état du sport-santé en Ile de France, encore au stade embryonnaire.

Suite à une question de Charles DESORBAIX, relative à la présence obligatoire d'un médecin sur les épreuves sur route en ligne, Colette NORDMANN déclare se tenir à la disposition des clubs dans la mesure de ses disponibilités.



Patrice ROY donne ensuite la parole à Jacques REGNIER, Trésorier Général, pour le rapport de l'exercice financier 2015-2016.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Chers Collègues,

Conformément à nos statuts, j'ai l'honneur de vous rendre compte du rapport financier de notre Comité, ayant trait à l'exercice clos au 30 septembre 2016.

Lors de l'assemblée générale de 2015, nous vous avons présenté un bilan déficitaire de 7.836 €.

Cette année, c'est un résultat d'exploitation excédentaire de 31.703 € qui vous est présenté.

Ce résultat ne doit pas nous faire oublier que nous sommes toujours dans une situation financièrement fragile. Nous devons continuer les efforts entrepris sur les deux derniers mandats.

Ce résultat positif se réalise par une augmentation des subventions-partenariats, malgré le continuel transfert de nos organisations compétitions vers le sport loisir, la baisse de nos engagements et aussi l'augmentation des engagements de nos coureurs vers les Comités limitrophes.

Ce résultat me conforte dans le cap fixé. Continuons à faire de manière à poursuivre notre activité sportive, pour nos jeunes qui sont l'avenir de nos disciplines de cyclisme.

En respect du temps qui m'est imparti, sans plus attendre, je vous invite à consulter notre situation financière et activité comptable.

Le trésorier général présente ensuite la réalisation de fin d'exercice, le détail des produits et des charges ainsi que le compte de résultats.

BUDGET
DU 1er Octobre 2015 AU 30 septembre 2016
Réalisation fin d'exercice 2016

RUBRIQUES	PRODUITS	PRODUITS REALISES	CHARGES	CHARGES REALISEES
LICENCES ET AFFILIATIONS	90 000 €	92 167 €		
DROITS	120 000 €	121 366 €		
CESSIONS	120 000 €	123 379 €		
PUBLICITES ET COMMUNICATIONS	15 000 €	15 970 €		
SUBVENTIONS	115 000 €	77 461 €		
PRODUITS ANNEXES	35 000 €	48 530 €		
SUBVENTIONS POLE ESPOIRS	30 000 €	72 700 €		
PARTENARIAT ET SPONSORING	13 000 €	58 624 €		
POLE ESPOIRS			50 000 €	70 391 €
FRAIS DE PERSONNEL			190 000 €	175 642 €
IMPOTS ET TAXES			3 000 €	4 241 €
T F S E			80 000 €	108 745 €
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS			20 000 €	16 248 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			25 000 €	27 680 €
FRAIS FINANCIERS COURANTS			1 000 €	8 €
MANIFESTATIONS SPORTIVES			100 000 €	95 069 €
EQUIPE COMITE			30 000 €	29 824 €
CAISSE DE SECOURS & COMITES DEPARTEMENTAUX			6 000 €	7 142 €
TOTAUX	538 000 €	608 197 €	505 000 €	534 990 €
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT		REALISE AU 30 SEPTEMBRE 2016 =		73 207 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			10 000,00 €	6 905 €
CHARGES A REPARTIR			23 000,00 €	34 599 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL AU 30 SEPTEMBRE 2016			0 €	
BENEFICE AU 30 SEPTEMBRE 2016				31 703 €

DETAI DES PRODUITS DU C.I.F
(GLOBAL 2016)

	2015	Différentiel 2015 / 2016	2016
LICENCES - AFFILIATIONS	98.901 €	- 6.734 K€	92.167 €
DROITS	119.573 €	+ 1.793 €	121.366 €
CESSIONS	121.352 €	+ 2.027 €	123.379 €
SUBVENTIONS C.I.F	119.839 €	- 42.378 €	77.461 €
PÔLE ESPOIRS	27.500 €	+ 45.200 €	72.700 €
PRODUITS ANNEXES	38.649 €	+ 9.881 €	48.530 €
PUBLICITES INTERNET	17.828 €	- 1.858 €	15.970 €
PARTENARIAT & SPONSORING	5.000 €	51.624 €	56.624 €

= 548.642 € 59.555 € 608.197 €

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES C.I.F(GLOBAL 2016)

	2015	Différentiel2015 /2016	2016
FRAIS DE PERSONNEL	186.034 €	- 10.392 €	175.642 €
IMPOTS ET TAXES	0.529 €	+ 3.712 €	4.241 €
T.F.S.E.	90.021 €	+ 18.724 €	108.745 €
TRANSPORTS DEPLACEMENTS	19.098 €	- 2.850 €	16.248 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	24.258 €	+ 3.422 €	27.680 €
FRAIS FINANCIERS COURANTS	0.146 €	- 0.138 €	0.008 €
MANIFESTATIONS SPORTIVES	111.624 €	- 16.555 €	95.069 €
EQUIPE COMITE	24.149 €	+ 5.675 €	29.824 €
C.D.C / CAISSE DE SECOURS	5.735 €	+ 1.407 €	7.142 €
PÔLE ESPOIRS	63.661 €	+ 6.730 €	70.391 €
AMORTISSEMENTS	31.223 €	+ 10.281 €	41.504 €
	556.478 €	+ 20.016 €	576.494€

COMPTE DE RESULTATS

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>DIFFERENCES :</u>
<u>TOTAL DES PRODUITS :</u>	1.242.860 €	1.509.488 €	266.628 €
<u>TOTAL DES CHARGES :</u>	1.250.697 €	1.477.785€	227.088 €
	_____	_____	_____
	= - 7.837 €	+ 31.703 €	+ 39.540 €

Après ces projections, je me dois encore de rappeler la fragilité de notre économie financière ; la nécessité d'une bonne régulation et contrôle de nos dépenses, ainsi que la pérennisation de nos organisations, comme de la sauvegarde de nos matériels et équipements.

Voici résumé, Mesdames et Messieurs, le suivi de l'activité financière de notre Comité.

Compte tenu de ce rapport, je vous demanderai d'approuver l'affectation de notre résultat excédentaire 2015-2016 de 31.703 € sur les fonds associatifs de notre bilan selon la réglementation régissant les associations de la loi de 1901, ainsi que le rapport de notre Commissaire aux comptes ; que je remercie de sa disponibilité.

Je remercie également notre Président, mes collègues du Bureau directeur, les membres de la Commission des Finances et de suivi, le personnel administratif et comptable pour leur collaboration. Et je n'omettrai pas d'associer à ces remerciements le Crédit Mutuel qui nous soutient et nous aide dans les périodes tendues, ainsi que les Sociétés Allburotic et Am-Trust représentés par DAT-Conseil.

Pour vous, Mesdames et Messieurs les délégués, je vous adresse mes vœux pour l'année 2017, que cette année soit une réussite pour vos associations respectives et symbolise le dynamisme et le renouveau nécessaire à la pratique de notre sport.

Merci à tous et bonne saison sportive 2017.

Jacques REGNIER
Trésorier Général du Comité d'Ile de France de la F.F.C.



Après avoir remercié Jacques REGNIER pour son exposé, Patrice ROY invite le commissaire aux comptes agréé à donner lecture des rapports (voir en annexe).

A l'issue des rapports de M. CAUCHY, commissaire aux comptes de la SCP CAUCHY-CHAUMONT et Associés, le président remercie ce dernier, et donne la parole aux délégués présents.

M. FRAIOLI (ES Stains) revient sur la vente des locaux de Montreuil, qui a été réalisée à un prix moindre que celui prévue (-16.525 €). Il ajoute que la baisse de l'actif est à prendre en compte pour les prochaines années.

M. CAUCHY abonde dans son sens, en attirant l'attention des délégués sur la prudence nécessaire à avoir quant aux subventions et aux partenariats futurs.

Mme DEVILLIERS (US Alfortville Cyclisme) s'interroge sur le montant des subventions perçues en 2016. Le Trésorier Général lui répond que la Région a versé 9.000 € sur les 92.000 € prévues.

Mis aux voix, l'exercice financier 2015-2016 obtient le QUITUS à l'unanimité. Les rapports du commissaire aux comptes agréé sont adoptés également à l'unanimité.

M. Jacques REGNIER, Trésorier Général, est invité à présenter le budget prévisionnel 2016-2017.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Chers collègues.

J'ai l'honneur de vous présenter le budget prévisionnel pour l'année 2017. Comme vous pouvez le constater, pour l'année 2017, je vous présente un budget en diminution de - 18.000 € sur N-1 (soit - 3,34%). On élabore un budget prévisionnel avec des dépenses certaines, qui sont nos actions et que nous nous devons de maintenir, et avec des rentrées hypothétiques.

Le contrat avec la Région Ile de France qui doit être revu, car si en 2016 sur N-1 nous avons une baisse de 5.523 €, qu'en sera-t-il en 2017..... C'est dans l'air du temps, on doit faire plus avec moins. Aussi avec l'espoir que se stabilise le transfert de la série compétition vers la série loisir, l'espoir aussi du maintien du nombre de compétitions et de ses engagements, c'est avec toutes ces contraintes permanentes que nous devons jongler en permanence.

En voici les grandes options, après un avis favorable de la Commission des Finances et du Comité directeur du 7 décembre 2016.

PRODUITS :

POSTE LICENCES ET AFFILIATIONS	90 K€ (identique 2016)
POSTE DROITS	120 K€ (identique)
POSTE CESSIONS	120 K€ (identique)
PUBLICITES ET COMMUNICATIONS	15 K€ (identique)
POSTE SUBVENTIONS	85 K€ (-30K€)
POSTE PRODUITS ANNEXES	35 K€ (identique)
POSTE SUBVENTIONS POLE ESPOIRS	30 K€ (identique)
POSTE PARTENARIAT ET SPONSORING	25 K€ (+12K€)

DEPENSES :

POSTE POLE ESPOIRS	50 K€ (identique)
POSTEFRAIS DE PERSONNEL	190 K€ (identique)
POSTE IMPOTS ET TAXES	3 K€ (identique)
POSTE T.F.S.E.	85 K€ (+ 5 K€)
POSTE TRANSPORT ET DEPL.	20 K€ (identique)
POSTE AUTRES SERVICES EXT.	25 K€ (identique)
POSTE FRAIS FINANCIERS COURANTS	1 K€ (identique)
POSTE MANIFESTATIONS SPORTIVES	100 K€ (identique)
POSTE EQUIPE COMITE	30 K€ (identique)
POSTE CAISSE DE SECOURS & C.D.	8 K€ (+2K€)

C'est donc un budget équilibré avec un sous-total avant amortissement de 512 K€ (Dotation aux amortissements de 8 K€) que nous soumettons à votre intention.

Le budget prévisionnel 2017 est de 520 K€.

Je vous remercie de votre attention et je reste à votre entière disposition.

Jacques REGNIER

Trésorier général du Comité d'Ile de France de la F.F.C.

Suite aux questions d'Eric BLANCHON (Argenteuil Val de Seine 95) sur l'embauche d'un futur salarié et sur le budget prévu pour le Pôle espoirs, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Après avoir remercié Jacques REGNIER de son intervention, le président reprend la parole et s'adresse aux délégués.

Mesdames, Messieurs les Délégués, chers collègues,

Après les exposés très complets des intervenants qui m'ont précédé, sur l'activité de ce que fut l'année écoulée, je souhaiterai faire un rapide point général sur divers sujets.

Nous avons, au cours de cette année écoulée, enregistré la continuité de notre convention d'objectifs avec la Région Ile de France. Un grand nombre de chantiers en cours ou futurs notamment au niveau de la formation et de l'aide apportée par le Conseil régional à nos organisations officielles, tels que les Challenges du CIF ou la Coupe de France de l'américaine bénéficient de ces concours financiers. Je tiens à remercier par conséquent les instances de la Région pour l'aide significative apportée pour l'olympiade 2013/2015.

Il est à noter, comme vous avez pu le constater au niveau de vos départements et de vos clubs, la baisse des subventions accordés au niveau du CNDS qui malgré les solides dossiers réalisés par notre CTS, se trouve être en diminution par rapport à 2015. Je crains que dans ce secteur, l'avenir se révèle difficile pour tous, car les diminutions des dotations de l'Etat aux communes qui seront vraisemblablement en baisse vont obliger ces derniers à réaliser des coupes drastiques dans leur budget, d'où une crainte pour nos organisations subventionnées.

A mon tour, je tiens à remercier, toutes disciplines confondues, les organisateurs des épreuves officielles 2016 sur notre territoire qui réussirent magnifiquement depuis le premier maillot fleur de lys délivré sur piste jusqu'au dernier le 4 décembre en cyclo-cross à la Ferté Gaucher et en signalant l'organisation très réussie des Challenges du CIF sur le nouveau circuit de Satory ouvert à toutes les catégories devant un public toujours aussi nombreux et passionné.

Au niveau régional, d'importantes épreuves se sont déroulées en 2016. Nous reconduirons ou organiserons pour 2017 la majorité de celles-ci :

- la Coupe de France de l'américaine sur la piste de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- la Coupe d'hiver sur piste en cours de réalisation
- le championnat inter région route ;
- et bien sûr les Challenges du CIF évoqués précédemment.

Au niveau fédéral, un renouvellement des opérations Mécénat FFC / ASO.

Pour 2017, une participation aux épreuves officielles toutes disciplines seront poursuivies en priorité malgré une possible conjoncture financière difficile au niveau des subventions.

Il nous faudra être très vigilant sur notre trésorerie comme l'a évoqué tout à l'heure, Jacques REGNIER, notre Trésorier Général.

Mais soyez persuadés que l'ensemble de vos élus prendront toujours les décisions nécessaires liées au juste équilibre finances et activités sportives.

Pour conclure, je vous souhaite à tous et à vous-même et à l'ensemble de vos licenciés, de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente saison 2017 à tous. Merci à vous tous !

Patrice ROY
Président du Comité d'Ile de France de la F.F.C.

Le président procède ensuite à la présentation des quatre titulaires et leurs suppléants éventuels pour représenter le Comité régional à l'Assemblée générale de la F.F.C., le samedi 11 mars à Paris.

TITULAIRES

- Jacques REGNIER
- Jean Pierre PEGURRI
- Claude CRAMETE
- Gérard PHILIPPE
- Jean-François MAILLET
- José GOUERE

SUPPLEANTS EVENTUELS

William BASTIT
Josette DA SILVA PEREIRA
Gilles ARDIN
Marc ANSERMIN
Marc LOUIS
Alain BRISEUX

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président Patrice ROY procède ensuite à la remise des médailles régionales et fédérales.

MEDAILLE DE VERMEIL DU CIF

MM. Eric BLANCHON (Argenteuil Val de Seine 95) – Alain BRISEUX (USM Gagny) – Michel HUTSEBAUT (US Domont Cyclisme)



MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE DU SPORT CYCLISTE

Echelon BRONZE :

M. Alain ADAMIDES (BC Noisy le Grand) – Mme Andréa BLANCHARDON (ES Persanaise) –
M. Olivier FAGES (BC Noisy le Grand) – Mme Marie-Agnès HUTSEBAUT (US Domont Cyclisme) – MM.
Jean-François MAILLET (JS Ferté Gaucher) – Claude PERTOIS (US Montfermeil) – Erick PERTUISEL
(CSM Puteaux)



Echelon ARGENT :

Mme Thérèse ALEXANDRE (CSM Puteaux) – Mme Céline HUTSEBAUT (US Domont Cyclisme) – MM.
Raymond PLAZA (CSM Puteaux) – Rémy TURGIS (US Métro Transports)



Echelon VERMEIL :

MM. Daniel BERANGER (ES Persanaise) – Jean-Michel BRANCHEREAU (EC Aulnay) –
 Mme Marie-Carmen HAEGEL (EC Neuilly Plaisance) – MM. Gérard PHILIPPE (BC Chelles) – Jean-
 Claude ROGER (US Domont Cyclisme)



Suite à ces remises de médailles, Patrice ROY donne la parole à Jean Pierre PEGURRI, qui donne lecture des résultats du scrutin pour le renouvellement du Comité directeur, après avoir remercié les personnes qui ont voté et celles qui ont aidé au dépouillement.

COLLEGE GENERAL (16 postes)				COLLEGE BMX (2 postes)			
		Nbre de voix					
ARDIN Gilles		166	100%	SOENEN Marc		166	98%
BASTIT William		166	100%	FOVET Olivier		162	98%
BRISEUX Alain		166	100%	COLLEGE DAMES (3 postes)			
GOUERE José		166	100%	DA SILVA PEREIRA Josette		166	100%
LAMIRAND Romain		164	99%	COLLEGE LOISIRS (1 poste)			
STUMPF Franck		164	99%	ANSERMIN Marc		166	100%
TRANCHANT Jean-Paul		164	99%	COLLEGE MEDECIN (1 poste)			
TRANCHANT Jonathan		164	99%	NORDMANN Colette		165	99%
BERNERON Jean-Claude		163	98%	COLLEGE VTT (2 postes)			
LERUS Patrice		163	98%	FAGES Olivier		166	100%
ROY Patrice		161	97%				
BEZARD Pierre		159	96%				
REGNIER Jacques		157	95%				
CRAMETE Claude		155	93%				
LOUIS Marc		151	91%				
MAILLET Jean-François		142	86%				

Le responsable du scrutin répond à une question de Rémy TURGIS (US Métro Transports) sur le mode d'élection.

Les membres présents du nouveau Comité directeur s'isolent ensuite pour choisir le candidat qui sera présenté au poste de Président du Comité régional.

Jean Pierre PEGURRI annonce la candidature de Patrice ROY.

A l'issue du vote des délégués, effectué à bulletin secret, Patrice ROY obtient 157 voix pour, 9 contre, pour 166 voix exprimées.

Patrice ROY reprend la parole et déclare :

Mesdames, Messieurs,

D'abord un seul mot « merci ! ».

Merci pour la confiance renouvelée ou accordée à cette équipe que vous avez élue et à moi-même pour la diriger.

Le nouveau Comité directeur ne tardera pas à se mettre au travail puisque dès jeudi prochain, nous aurons notre première réunion afin d'élire le Bureau exécutif et de désigner les Présidents des commissions.

Des commissions nouvelles ou groupes de travail feront leur apparition, entre autres celui qui aura en charge la modification de nos statuts régionaux, qui ont absolument besoin d'être dépoussiérés et adaptés au modèle type issu des statuts fédéraux.

La FFC nous fera part des grands axes fédéraux, nous en ferons de même par un plan de développement qui sera rédigé pour cette mandature 2017/2020 avec un travail conjoint des élus et de l'équipe technique régionale à laquelle j'apporte tout mon soutien, mais dont la direction subira quelques modifications.

Lors de sa présentation de son rapport, Jacques REGNIER insistait sur la nécessité de lier l'équilibre financier et l'activité sportive. Cette dernière sera toujours privilégiée en fonction de nos moyens, cela demeure l'essence même de notre comité régional.

Comme vous le voyez, un chantier important nous attend à tout niveau : clubs, comités départementaux, comité régional. Ce chantier, ces développements, c'est ensemble que nous les ferons et c'est ensemble que nous réussirons.

Merci à tous de votre attention.

Patrice ROY
Président du Comité d'Ile de France de la F.F.C.

En hommage aux nombreuses années au service du Comité régional, et au nom de toutes les personnes présentes, le Président remercie Jean Pierre PEGURRI qui fut Secrétaire Générale pendant plus de trente ans.



Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président lève la séance 11h35.

Jean-François MAILLET,

Secrétaire de séance



CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

**COMITE ILE DE FRANCE
DE LA
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

1 Rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les conventions réglementées

EXERCICE SOCIAL DU 1^{er} OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Siège social : 12, Rue Pernelle – 75004 PARIS
Tél : 01.45.08.82.90. – Fax : 01.40.26.54.23.
N° Intracommunautaire FR 80 294 613 418
394 613 418 R.C.S. PARIS

CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

**COMITE ILE DE FRANCE
DE LA
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

1 Rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

EXERCICE SOCIAL DU 1^{er} OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Siège social : 12, Rue Pernelle – 75004 PARIS
Tél : 01.45.08.82.90. – Fax : 01.40.26.54.23.
N° Intracommunautaire FR 80 294 613 418
394 613 418 R.C.S. PARIS

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice d'une durée de 12 mois du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Septembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

.../....

II.- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et du Comité Directeur et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris
Le 10 Décembre 2016

SCP CAUCHY CHAUMONT & ASSOCIES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean – Fabrice CAUCHY

Bilan Actif

COMITE ILE DE FRANCE DE LA F. F. C.

Période du 01/10/15 au 30/09/16
Edition du 23/11/16

	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	27 213	27 213		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				231 000
Installations techniques, matériel et outillage industriel	40 291	34 925	5 366	3 012
Autres	101 487	67 125	34 361	36 125
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	60 000		60 000	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				445
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	228 992	129 264	99 728	270 582
STOCKS ET EN-COURS	123 749		123 749	119 072
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	12 162		12 162	14 412
Autres créances	118 273		118 273	99 784
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	78 360		78 360	14 026
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	32 054		32 054	9 062
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	364 598		364 598	256 356
Frais d'émission d'emprunts (III)				34 599
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	593 590	129 264	464 326	561 538
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	162 489
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

COMITE ILE DE FRANCE DE LA F. F. C.

Période du 01/10/15 au 30/09/16
Edition du 23/11/16

	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	63 462	(95 726)
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	31 703	(7 836)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		167 024
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	95 164	63 462
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		14 428
Emprunts et dettes financières diverses (3)		25 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 066	124 472
Dettes fiscales et sociales	54 193	44 606
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 348	263 263
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	34 555	26 308
TOTAL IV DETTES	369 162	498 076
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	464 326	561 538
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	369 162
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		12 013
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

COMITE ILE DE FRANCE DE LA F. F. C.

Période du 01/10/15 au 30/09/16
Edition du 23/11/16

	30/09/2016	30/09/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises	1 820	
- Production vendue [biens et services]	1 015 996	1 041 955
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 017 816	1 041 955
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	206 785	152 339
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits	65 424	42 917
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 290 024	1 237 211
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks	(712)	(9 617)
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	157 267	201 705
Variation de stocks	271	(5 664)
- Autres achats et charges externes	570 877	555 076
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 839	578
- Salaires et traitements	167 500	159 689
- Charges sociales	61 949	62 604
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 504	31 223
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	238 993	250 688
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	1 242 490	1 246 283
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	47 535	(9 072)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	25	
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	25	
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	3 902	146
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES	3 902	146
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(3 877)	(146)

Compte de Résultat en liste - suite

COMITE ILE DE FRANCE DE LA F. F. C.

Période du 01/10/15 au 30/09/16
Edition du 23/11/16

	30/09/2016	30/09/2015
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	43 658	(9 219)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	4 963	5 650
- Sur opérations en capital	214 475	
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	219 438	5 650
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital	231 394	4 267
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	231 394	4 267
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(11 956)	1 382
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	1 509 488	1 242 860
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	1 477 785	1 250 697
EXCEDENT OU DEFICIT	31 703	(7 836)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2016 par les dirigeants de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en date de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

L'immeuble du 252 Rue de Rosny 93 Montreuil a été cédé sur l'exercice pour un prix de 214475 € et dégage une moins-value de 16525 €.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 à 2 ans
- Sites Internet : 3 à 5 ans
- Bureaux rue de Rosny : 40 ans
- Installations générales : 3 ans
- Matériels techniques : 2 à 5 ans
- Matériel de transport : 2 à 4 ans
- Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- Matériel informatiques : 2 à 5 ans
- Mobiliers : 10 ans

La durée des amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les immobilisations en cours concernent l'acquisition des bureaux sise au Vélodrome National, dont la finalisation de l'acte définitif aura lieu en l'an 2041. La valeur d'acquisition a été fixée à 540 000 € payable en 27 annuités de 20 000 €. Au 30 septembre 2016, les acomptes versés en immobilisations en cours sont de 60 000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions

Le poste subvention inclus des produits exceptionnels de partenariats pour un montant de 56624 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagements Hors Bilan

Dettes sur acquisitions d'immobilisations :

Bureau Vélodrome National :	480 000 €	
Dont a moins de 1 an		20 000 €
De 1 a 5 ans		80 000 €
Plus de 5 ans		380 000 €

Engagements de retraite : 59 498 €

CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

**COMITE ILE DE FRANCE
DE LA
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

1 Rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

EXERCICE SOCIAL DU 1^{er} OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Siège social : 12, Rue Pernelle – 75004 PARIS
Tél : 01.45.08.82.90. – Fax : 01.40.26.54.23.
N° Intracommunautaire FR 80 294 613 418
394 613 418 R.C.S. PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

LOI NRE 2001-420 du 15 mai 2001
Article 612-5

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Votre association recevant des subventions publiques, il convient que nous fassions un rapport spécial sur les conventions réglementées passés avec la Région Ile de France.

- convention d'objectif pluri annuelle, concernant :

⇒ Le développement de la pratique sportive 2013-2016 du 30 mai 2013,

Fait à Paris
Le 10 Décembre 2016

SCP CAUCHY CHAUMONT & ASSOCIES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean – Fabrice CAUCHY